
Procès-verbal du Conseil d'Établissement du 08/12/2022

(Approuvé lors du CE du 8.02.2023)

Le Conseil d'Établissement commence à 17h20, les membres présent(e)s avec voix délibérative sont les suivants :

Administration (12) (*Seul Monsieur le Conseiller Culturel prendra part aux votes pour respecter la logique de proportionnalité de chaque collègue*) : M. Didier Devilard, M. Simon McNaught, Mme Lidia Viana, M. Timothée Leridon, M. Sébastien Rest, M. Stephane Foin, M. Bertrand Buchwalter, Mme Véronique Dubes, M. Patrick Bonnefoy, M. Daniel Riggs, M. François Briquet, M. Laurent Sagot

Personnel (10) : Mme Cécile Carro, Mme Emilie Petit, M. Olivier Poggi, M. Claude Benard, Mme Lucie Moss, Mme Lydia Ben Ayed, Mme Virginie Bonne, M. Stanislas Dunin, M. Frédéric Oppenheim, Mme Charlotte Gabet

Parents (7) : Mme Karen Bargues, Mme Nathalie Fize, Mme Catherine Savoret, Mme Afef Hamzaoui, Mme Amélie Détré-de Jong, Mme Hélène El Hayek, Mme Wiko Nkema Bosenge

Élèves (4): M. Milo de Guillenchmidt, Mme Celia Badrichini, Mme Daphnee Gorodetska de Coninck Mme Kaelane Stora

Les membres présents avec voix consultative sont les suivants (3) :

- M. Samer Melki, Consul Général, Mme Quirici, représentante de l'Association des Anciens élèves du Lycée, M. Nikita Mounier, vice-président du CVL.

Désignation du secrétaire de séance: Mme Karen Bargues, présidente de l'APL est nommée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, le conseil peut délibérer.

1.Approbation du procès-verbal

Rectificatif du PV du 13/10/2022 : Modification de la secrétaire de séance

Rectificatif : l'augmentation du coût lié au personnel est de 7 % (et non 12 %)

Approbation à l'unanimité du PV du conseil d'établissement du 10 octobre 2022

2.Présentation du Budget 2023 :

La Direction précise que le lycée est un EGD (Établissement à Gestion Directe). Il n'a pas de personnalité juridique propre.

Une délégation de signature est donnée à M Devilard pour représenter l'AEFE devant les juridictions locales.

Les membres du conseil d'établissement donnent leur avis sur le budget mais la décision est prise au niveau de l'AEFE.

M. Rest rappelle brièvement les principes budgétaires aux nouveaux membres du Conseil d'Établissement (dont les élèves) : annualité, unité, universalité (sauf pour les bourses), spécialité.

Il est également rappelé que le lycée n'a pas de loyer ce qui est une grosse aide non comptabilisée.

Apport de l'Etat français dans le lycée français Charles De Gaulle: Rémunérations + Subventions -PRR-PFC(6%) + bourses.

En 2021 apport de l'Etat français 6.182.470 euros

En 2021: aide nette de 1894 euros par élève (1927 euros en 2020 et 1803 euros en 2019)

SYNTHESE BUDGET 2023

DEPENSES	AE	CP	Montant	RECETTES
Personnel	£15 282 000	£15 282 000	£35 497 200	Recettes propres
Fonctionnement	£8 696 185	£8 446 185		
Investissement	£2 088 331	£2 088 331		
TOTAL DEPENSES	£26 066 516	£25 816 516	£35 497 200	TOTAL RECETTES

SOLDE BUDGETAIRE	£9 680 684
-------------------------	-------------------

FLUX FINANCIERS INTERNES SORTANTS	Montant	Montant	FLUX FINANCIERS ENTRANTS
Bourses - aides à la scolarité	£1 203 578	£1 203 578	Bourses - aides à la scolarité
Participation à la rémunération des résidents	£7 462 075	£36 672	Bureau IEN
Participation aux remboursements des HS et indemnités	£195 885	£0	Déconcentration des voyages
Participation financière complémentaire	£1 506 351	£20 125	Décharges syndicales
		£0	Financements immobiliers
Bruxelles - Participation formation continue	£180 859	£25 492	Bruxelles - Reversement secrétaire IEN
Bruxelles - Adhésion ligue	£2 050	£304 115	Bruxelles - Campagne de communication RU
Bruxelles - Dématérialisation des examens	£16 869	£1 118	Bruxelles - IMP référent sport
TOTAL FLUX INTERNES EN DECAISSEMENT	£10 567 667	£1 591 100	TOTAL FLUX EXTERNES EN ENCAISSEMENT

SOLDE FLUX FINANCIERS (ENCAISSEMENTS - DECAISSEMENTS)	-£8 976 567
--	--------------------

SOLDE DE GESTION (SOLDE BUGETAIRE + SOLDE FLUX FINANCIERS)	£704 117
---	-----------------

PREVISION RESULTAT DE GESTION	£173 566
--------------------------------------	-----------------

SYNTHESE BUDGET 2023

Avec le projet de rénovation de la restauration financé par AFT Agence pour £ 3 398 927

DEPENSES	AE	CP	Montant	RECETTES
Personnel	£15 282 000	£15 282 000	£35 497 200	Recettes propres
Fonctionnement	£8 696 185	£8 446 185		
Investissement	£5 447 258	£5 487 258		
TOTAL DEPENSES	£29 425 443	£29 215 443	£35 497 200	TOTAL RECETTES

SOLDE BUDGETAIRE	£6 281 757
-------------------------	-------------------

FLUX FINANCIERS INTERNES SORTANTS	Montant	Montant	FLUX FINANCIERS ENTRANTS
Bourses - aides à la scolarité	£1 203 578	£1 203 578	Bourses - aides à la scolarité
Participation à la rémunération des résidents	£7 462 075	£36 672	Bureau IEN
Participation aux remboursements des HS et indemnités	£195 885	£0	Déconcentration des voyages
Participation financière complémentaire	£1 506 351	£20 125	Décharges syndicales
		£3 398 927	Financements immobiliers
Bruxelles - Participation formation continue	£180 859	£25 492	Bruxelles - Reversement secrétaire IEN
Bruxelles - Adhésion ligue	£2 050	£304 115	Bruxelles - Campagne de communication RU
Bruxelles - Dématérialisation des examens	£16 869	£1 118	Bruxelles - IMP référent sport
TOTAL FLUX INTERNES EN DECAISSEMENT	£10 567 667	£4 990 027	TOTAL FLUX EXTERNES EN ENCAISSEMENT

SOLDE FLUX FINANCIERS (ENCAISSEMENTS - DECAISSEMENTS)	-£5 577 640
--	--------------------

SOLDE DE GESTION (SOLDE BUGETAIRE + SOLDE FLUX FINANCIERS)	£704 117
---	-----------------

PREVISION RESULTAT DE GESTION	£173 566
--------------------------------------	-----------------

Après 5 ans dans le « rouge » l'objectif du budget 2023 est d'atteindre un résultat comptable positif à partir de 2023 de 173 566£ contre – 2.139.430£ en 2022. Sans l'augmentation du coût de personnel cela aurait été le cas cette année. La Direction est donc très positive pour l'année prochaine.

Le budget a été présenté en deux versions, avec et sans les travaux des cuisines qui ne pourront être faits que pendant l'été 2024.

L'un avec une AFT (Avance France Trésor) d'un montant de 4.000.000 Euros (taux zéro sur 10 ans) prévue pour des travaux dans la cuisine du site de South Kensington (ces travaux ont été approuvés précédemment) et l'autre qui n'inclut pas cette AFT.

La nécessaire réfection de la cuisine, initialement prévue pour 2023, n'aura probablement pas lieu avant 2024 car le lycée a été notifié très tardivement de l'AFT : il est trop tard pour faire les appels d'offres visant à réaliser des travaux pendant l'été 2023. Il faut garder en mémoire qu'environ 2100 repas sont préparés tous les jours dans cette cuisine : la réfection sera un chantier complexe.

Les travaux du foyer de lycéens sont prévus dans le budget 2023.

Si le nombre des élèves reste stable (3420), les recettes propres passeront de 32.650,000 Euros (en 2022) à 35.497,200 Euros et cela est essentiellement dû à l'augmentation des frais de scolarité de 8%.

Un représentant de l'APL demande si le DPI (droit de première inscription) est remboursé aux parents à la fin des études. M Rest répond que le DPI n'est pas remboursable.

Un représentant du personnel enseignant demande quel est le coût total des résidents au sein de l'établissement. M Rest répond qu'une majorité des résidents est prise en charge à 100%, l'autre partie est prise en charge à 61%.

M Devillard demande l'avis du conseil d'établissement sur la présentation du Budget 2023:

Abstention: 10

Défavorable: 0

Favorable: 22

Le budget 2023 est adopté.

Vote sur l'augmentation des frais du voyage à Rochefort des classes 2nde option cinéma/musique qui vont passer de 460£ à 550£.

L'augmentation est votée à l'unanimité.

L'APL a toutefois rappelé qu'il est nécessaire que les professeurs s'y prennent longtemps à l'avance pour acheter les billets de voyage pour éviter de payer des prix trop chers.

Mme Bargues demande ce qu'il en est du voyage scolaire prévu par Wix, voyage pour lequel les billets d'eurostar avaient fait s'envoler le budget prévisionnel.

M. Bonnefoy répond que le voyage ne coûtera finalement que £300, bien loin des craintes initiales.

3. Carte des emplois

Avis consultatif demandé par l'AEFE sur le maintien ou non du poste de résident numéro 10351 à l'école de Wix.

L'AEFE souhaite fermer un poste de résident à Londres pour l'ouvrir dans une autre zone AEFÉ.

M Devillard explique qu'il n'y a pas d'implication financière liée à la fermeture de ce poste sur le lycée.

Explication de la différence entre poste de détaché (résident ou expatrié) et contrat local :

M. Devillard, M. Buchwalter puis M. Oppenheim expliquent aux membres du Conseil les différences de statut des personnels employés au Lycée FCG. M. Bonnefoy, directeur de Wix, s'exprime sur la situation particulière du poste à Wix et de la personne qui l'occupe actuellement. M. Oppenheim exprime son analyse de la situation.

Une discussion s'engage entre l'administration, les représentants des enseignants, des parents ainsi que des élèves concernant la pénurie de professeurs en France, qui affecte en conséquence le réseau AEFÉ.

Il existe deux types de statuts:

- Personnels sous contrat de travail droit local du pays d'accueil (le Royaume Uni) intégralement rémunérés par l'établissement.
- Personnels détachés : enseignants (souvent appelés « résidents ») et non enseignants (souvent appelés « expatriés » tels que directeurs et directrices, proviseurs, formateurs, inspecteurs en résidence, agent comptable). Le salaire des « expatriés » est intégralement pris en charge par l'AEFE, le salaire des « résidents » est également pris en charge par l'AEFE mais l'établissement participe à cette rémunération en remontant de l'argent en direction de l'Agence.

Il y a en tout 350 agents de droit local au Lycée, 130 détachés "résidents" et 10 détachés "expatriés".

Il y a environ 6000 personnels détachés dans le réseau. Quand, au LFCG ou dans une autre structure, l'un de ces personnels quitte l'établissement et ne peut pas être remplacée rapidement (car est partie trop tard dans l'année scolaire pour qu'on puisse organiser son remplacement, comme cela fut le cas à Wix), le poste est « gelé » jusqu'à l'année suivante. Ce poste pourra ensuite être conservé ou fermé pour être réaffecté ailleurs dans le réseau (en Afrique, par exemple, où cela permet d'augmenter l'attractivité des emplois).

Il y a 7 postes gelés dans l'établissement, aujourd'hui occupés par des agents sous contrat de droit local.

Pour les détachés arrivés avant 2019, la durée du détachement (renouvelé tous les trois ans) reste « libre », ce qui explique que certains enseignants soient présents dans l'établissement depuis longtemps. Pour tous ceux qui sont arrivés après 2019, la règle est 2 x 3 ans, avec une éventuelle prolongation exceptionnelle de 3 ans, puis une réintégration (retour en France).

Les professeurs détachés doivent tous être titulaires d'un concours de type Professeur des Ecoles, CAPES ou agrégation. Les agents de droit local peuvent être certifiés et agrégés, mais ce n'est pas obligatoire.

Pour qu'un établissement soit homologué, il lui faut maintenir un certain pourcentage de titulaires de la fonction publique (pas nécessairement détachés).

Pour résoudre le problème du recrutement à l'étranger, l'AEFE a créé 16 Instituts Régionaux de Formation.

Ces instituts offriront une formation pédagogique à la française mais ses diplômés ne seront pas lauréats de concours tels que décrits ci-dessus.

Vote sur la fermeture du poste 10351 :

17 contres

3 abstentions

12 pour

L'avis sur la fermeture du poste est négatif.

L' "Antibullying policy" n'était plus aux normes et a donc été revue pour inclure le cyber-bullying et le harcèlement sexuel qui selon les autorités britanniques sévissent particulièrement depuis le covid.

Il y aura une formation pour les professeurs au printemps 2023

4. Projet d'Établissement (pour les 3 à 5 ans à venir)

M. Leridon présente le projet ci-dessous :

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

	Offre éducative	Vie de l'établissement		Formation
		LFCG	par site	
A	Développer les compétences - disciplinaires - transdisciplinaires	Développer les échanges entre les différentes composantes du LFCG	Créer des dynamiques de projet cohérentes et planifiées	Répondre aux besoins des personnels I.R.F. / Local
B	Parcours de langues et culture locale	Tisser des partenariats : - avec le réseau local - avec le réseau AEFÉ - à l'international	E3D Etablissement en Démarche de Développement Durable	Acquérir de nouvelles compétences Disciplinaires / Interdisciplinaires
C	EBEP / SEN Elève à besoin éducatif particulier / special educational need	Renforcer la coopération avec les familles #coeducation	SAFEGUARDING / Climat scolaire (well being)	Evaluer l'impact des formations
D	Engagement des élèves (personal development)			Accompagner les nouveaux personnels

Etape 1 : par groupe disciplinaire = identifier 1 objectif par thème + 1 action majeure pour l'illustrer + éventuellement 2/3 max autres exemples d'actions

Etape 2 : synthèse par la direction après transmission des documents par les coordonnateurs

Etape 3 : en groupe interdisciplinaire = idem étape 1 (avec communauté éducative sur certains thèmes en gris dans le tableau)

Etape 4 : synthèse finale par la direction et présentation au Conseil d'Établissement

Ce projet d'établissement est lié au projet de zone (ZENOS) : il est donc structuré par blocs et sous blocs avec une déclinaison locale et des aspects spécifiques pour chaque établissement de la zone. Une partie des blocs (en fond gris) ont probablement vocation à être particulièrement investis par les parents.

Il y a 3 blocs :

- Offre éducative : logique scolaire et académique classique (classes européennes et/ou internationales, carte des langues, éventail de spécialités ou options), accompagnement des EBEP, engagement des élèves dans des projets divers (œuvres caritatives par exemple) mais également développement personnel.
- Vie de l'établissement : lien avec ce qui relève du culturel (visites de musées, sorties, voyages etc.), les projets divers (olympiades, concours, challenges, etc.) renforcement de la coopération avec les familles au niveau du lycée, du collège, des écoles (en considérant les spécificités dans chaque école), Climat scolaire, prévention et sécurité
- Formation (liée au cadre défini par l'Agence mais possibilité de développer des initiatives locales)

Le projet doit être finalisé avant la fin de l'année scolaire pour être présenté au dernier conseil d'établissement fin juin, début juillet.

M. Devillard propose à l'APL de présenter au Conseil le livret d'accueil EBEP et sa version locale.

Point EBEP présenté par Catherine Savoret : un livret à destination des parents a été créé et sera mis en ligne prochainement sur le site de l'APL. Il permettra notamment aux parents dont les enfants rencontrent des difficultés de savoir à qui s'adresser et ce qui peut être mis en place à l'intérieur de l'établissement.

Ensuite, M. Devillard propose également d'évoquer la campagne de Fundraising de LFCG Families Charity Fund et demande aux parents d'expliquer le fonctionnement de la charity aux nouveaux délégués élèves.

Point LFCG Families Charity Fund présenté par Catherine Savoret : **le Gala aura lieu le 17 mars prochain au Hurlingham Club et les billets sont à la vente.**

5 : questions diverses

Questions des représentants des enseignants :

Combien de nouveaux personnels ont-ils rejoints l'établissement cette année :

47 nouveaux personnels cette année (tous n'exercent pas à temps complet)

Le parc informatique du lycée est vieillissant, beaucoup d'enseignants nous ont rapporté des problèmes de lenteur et des dysfonctionnements quotidiens des ordinateurs. Dans le contexte budgétaire actuel, un renouvellement des postes est-il envisagé/envisageable ?

Le lycée renouvelle le parc informatique chaque année. (80 tablettes et 130 ordinateurs par an) le parc informatique compte environ 1200 ordinateurs.

Point sur la visite de l'OFSTED. Quelles sont les impressions de la direction au sujet de l'inspection ? Était-elle prévue si tôt ? Un autre stage de préparation à cette visite n'était-il pas programmé au mois de mai prochain ? Combien l'intervention des consultants a-t-elle coûté au lycée ?



Le niveau d'exigence a été clairement réévalué en « protection and safeguarding » des enfants en comparaison à la précédente inspection. Il y a eu 7 inspecteurs au lieu des 5 comme c'était le cas précédemment.

Un risk assessment a été demandé au proviseur concernant la sortie des lycéens de l'établissement lors de la pause méridienne. Cela fait des années que cela se passe dans ces conditions et les élèves sont autorisés par leurs parents à quitter l'établissement.

2 infirmeries dans les annexes ne remplissent pas les conditions requise (alors que c'était le cas lors de la dernière inspection)

Réponse attendue en janvier. Il y aura un CE dès réception et avant publication du rapport.

La visite de l'OFSTED n'était pas prévue si tôt.

La réunion prévue en amont n'a donc pas pu avoir lieu sur le site de South Kensington.

Coût des consultants intervention Ofsted : 5000 £

Questions des représentants des élèves :

Serait-il possible d'intégrer des projets qui rendraient l'établissement plus éco-responsable comme par exemple :

Profiter des terrasses de l'établissement dont l'accès est interdit (notamment celles du bâtiment de la section britannique) en y cultivant des plantes.

Monsieur le Proviseur est favorable à un "verdissement" du lycée mais l'accès aux terrasses est interdit.

Changer le système de chauffage afin d'économiser de l'énergie et de l'argent à long terme. En effet, dans notre école, le fonctionnement des radiateurs est simple : ils sont tous allumés simultanément. Cependant, serait-il réalisable de créer un système qui s'adapterait à la température extérieure, ou bien par lequel les températures pourraient être diminuées dans certains lieux et non d'autres ?

Oui, c'est prévu dans le prochain SPSI (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière) du lycée avec les travaux de cantine.

Qu'est-ce qui a amené la direction à retirer la section du CIO qui aidait les élèves souhaitant postuler aux universités aux Etats-Unis ?

La personne qui travaillait avec le Lycée consulte maintenant en privé. L'établissement assure toujours le suivi administratif pour les USA et le Canada.

Le 16 mars est prévu une présentation d'information générale par le CIO. Conseils pour postuler.

A cause du COVID-19, des programmes d'échanges ou de voyages scolaires ont été annulés. Pensez-vous créer de nouvelles opportunités d'échanges et de voyages à l'étranger pour les élèves ?

ADN AEFÉ a repris, les voyages scolaires également.

Les voyages pour l'année 2023/2024 devront être présentés en CE en juin 2023.

Questions de l'APL :

La réunion de travail concernant le livret d'accueil sur les EBEP avec les Directeurs d'écoles, le service médical et la Direction du Lycée a été très enrichissante. Pourrions-nous réitérer l'exercice plus souvent, car cela serait utile de continuer à recueillir les points de vue de chacun. Pourriez-vous également diffuser plus d'informations au sujet du PPRE ?

M. Léridon : PPRE est une aide efficace et limitée dans le temps pour aider à surmonter les difficultés passagères d'un élève. Le professeur constate un décalage d'un élève par rapport à la classe et peut mettre en place un PPRE. Il s'agit d'un accord tripartite entre l'élève, l'établissement et la famille. Des ressources sont mobilisées (soutien, tutorat...) avec un objectif précis en termes d'acquisition des compétences sur une durée limitée. Il peut y avoir un accompagnement différencié dans la classe et hors classe. Le but de cet accompagnement un peu particulier est pour l'élève de retrouver confiance en lui. Cela existe déjà au sein de l'établissement même s'il existe peut-être un décalage avec le formalisme attendu.

En 6ème et en 5ème, il existe du soutien en français pour permettre la scolarisation des élèves venant du système anglais.

Depuis quelques années, les adhésions à l'APL sont en baisse, et nos finances sont aujourd'hui au plus bas, car il nous est beaucoup plus difficile d'entrer en contact avec les parents suite aux changements de régulation (GDPR). Pourrions-nous :

Revoir la formulation de la demande d'autorisation de partage de données avec l'APL sur le formulaire d'inscription ?

Envisager une solution semblable à celle pratiquée dans les écoles anglaises, qui, sur la facture trimestrielle, ajoutent un lien permettant d'adhérer à l'association de parents d'élèves ?

Il n'est pas possible de mettre l'adhésion sur la facture par contre, la formulation dans le dossier d'inscription va être révisée pour plus de clarté. Par exemple : Au lieu de "accord pour partager les données dans le domaine public", il pourrait être indiqué "accord pour un partage des données avec l'APL".

Lors de la mise sous pli pour les élections, nous avons remarqué qu'un grand nombre d'enveloppes étaient envoyées aux anciennes adresses des familles à l'étranger (et les parents n'ont de ce fait pas reçu leurs codes pour voter). Pourriez-vous svp rappeler aux familles en tout début d'année de mettre leurs coordonnées à jour sur le site Skolengo ? Par ailleurs, avez-vous eu une réponse de l'AEFE concernant le vote électronique pour l'année prochaine ?

La demande a été présentée aux familles.

Pas encore eu le retour du vote en ligne de la part de l'Agence.

Au collège, et notamment en 4ème et 3ème, pourrions-nous envisager de repenser le système d'évaluation et réintroduire progressivement la notation ? En effet, les élèves arrivant en Seconde sans jamais avoir eu de notes auparavant manquent de repères et se retrouvent dans une situation assez inconfortable, et parfois même en détresse. Un retour progressif à des notes chiffrées, au moins pour les élèves de 3ème, permettrait de lisser la transition du collège au lycée.

Le proviseur souligne que l'établissement a 82% de mention très bien au Brevet.

Les parents soulignent que certains professeurs peuvent mettre des B toute l'année ce qui ne permet pas aux élèves de voir leur progrès.

A discuter au C2D qui aura lieu le 14 décembre prochain à 17h15.

Concernant les investissements pour les travaux:

Où en sommes-nous avec la borne du rond-point qui bloquerait l'accès aux véhicules ? Un accident a encore failli avoir lieu il y a trois semaines.

Nous venons d'apprendre que le LFCG va financer les travaux du foyer des lycéens, sans avoir recours à l'aide financière proposée par FOL: quelle est la date prévue pour ces travaux, et pourrions-nous avoir le détail du projet de rénovation envisagé ?

Phase finale des travaux pour rendre l'accès interdit aux véhicules prévue pour l'été 2023.

Il y aura un nouveau rdv pour les travaux concernant le foyer des lycéens.

On constate qu'avec la réforme du Bac, de nouvelles problématiques naissent. Avec l'étalement des épreuves sur deux ans, les élèves sont sous pression continue du début de la Première jusqu'à la fin de la Terminale, et beaucoup souffrent du stress et de la fatigue physique et mentale causés par l'accumulation des évaluations. De façon à alléger un peu la pression, pourrait-on demander aux enseignants des matières de tronc commun d'éviter de mettre des DS les mêmes semaines que les Devoirs Communs de Spécialité.

A discuter au C2D

Concernant le "point écoute" : de nombreux Lycéens (en Terminale et Première notamment) souhaiteraient qu'il puisse être rouvert au plus tôt. Est-il prévu de recruter quelqu'un ?

L'APL demande qu'une adresse mail soit mise en place pour prendre rdv avec l'infirmière supplémentaire. Elle pourrait y consacrer peut-être 2 créneaux par semaine ?

M. Devillard : Le pôle médical est composé d'un médecin, une orthophoniste, trois infirmières ce qui correspond à environ 4 ETP (144 h de présence par semaine). Il souhaite, en dehors du médecin, que les trois infirmières soient "écoutantes" et puissent bénéficier de formations spécifiques si nécessaire.

Les parents expriment une nouvelle fois leur déception à l'annonce de la disparition du point écoute car un grand nombre d'élèves sont en détresse psychologique.

Une discussion s'engage avec les élèves qui pensent que la solution d'une personne spécialisée n'était pas forcément la bonne car les élèves pouvaient être "repérés" en allant lui rendre visite alors qu'une visite à l'infirmier est plus facile.

Il existe déjà une adresse email pour se signaler.

SIDA : le dispensaire peut venir faire des interventions.

Le proviseur est totalement d'accord pour qu'il y ait des informations etc... il faut juste trouver sous quelle forme.

L'envoi d'un mail aux familles via Pronote pour qu'elles demandent à leurs enfants de ne pas trainer au rond-point a été bien reçu. Pourriez-vous en faire de même sur le "Danger des VAPes" qui est un vrai fléau ? De nombreux parents ne sont pas au courant du problème, et pourtant beaucoup trop d'enfants, même très jeunes (en 5ème, voire 6ème) en consomment en cachette dans l'enceinte du Lycée et aux alentours.

Un message d'information va être envoyé aux familles pour les informer.

Pourriez-vous également informer les lycéens qu'une enquête est en cours concernant une personne qui traîne depuis des années aux abords du lycée, suspectée de fournir de la marchandise à deux jeunes lycéennes, et ce afin de les dissuader d'aller le voir ?

Une enquête est en cours, la police a été avertie et connaît l'individu.

Les parents précisent que la mère d'un élève a tout vu et souhaite témoigner.

Du côté des élèves représentants, il semble que l'individu en question donne juste des cigarettes en échange d'une conversation !

Un incident grave a encore eu lieu en plein après-midi devant l'école André Malraux : que prévoit la Police pour optimiser la sécurité des enfants ?

Le Directeur d'AM est en lien avec les autorités et remercie les parents de l'école.

La Police connaît l'individu provenant du YMCA à proximité, ils suivent l'affaire. La possibilité de faire évoluer l'entrée de l'école a été évoquée mais pas retenue pour l'instant.

Il existe également des problèmes de circulation.

FIN DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT 20h15